

Image not found or type unknown



Récupération d'une haie plantée et achetée par mes soins

Par **lydieetgreg**, le **21/07/2010** à **20:39**

Bonjour,

Je vais quitter mon logement en location. Quand j'ai emménagé le jardin était en friche. C'est moi qui est planté le gazon et qui ait planté une haie et des plantes. Je désire récupérer ma haie en quittant mon logement. En ai-je le droit ?

Par **chris_idv**, le **21/07/2010** à **22:06**

Bonjour,

Oui vous pouvez récupérer votre haie, mais éviter quant même de transformer le terrain en champs labouré...

Cordialement,